

PÔLE INTERVENTION

Responsable des interventions

Positionnement dans l'organisation

Le / la responsable des interventions est sous la responsabilité du / de la directeur·rice des interventions.

Mission principale

Assister le / la directeur·rice des interventions dans tous les aspects de son travail, superviser et coordonner les actions des intervenant·e·s.

Mission 1

Aider le / la directeur·rice des interventions à établir des plans de formation.

Mission 2

Aider le / la directeur·rice des interventions à coordonner les différentes interventions.

Mission 3

Aider le / la directeur·rice des interventions à former les intervenant·e·s.

Mission 4

Mission 5

Conditions et lieu de travail

- Il est nécessaire de se dégager du temps pour mener à bien les missions confiées.
- Travail de chez soi et / ou dans une antenne de l'association.

Compétences requises

Autonomie

Capacités de management

Capacités d'adaptation

Faire preuve d'organisation

Faire preuve d'altruisme,
respect et pédagogie